



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E106451

VALABLE JUSQU'AU 25/02/2026

ÉDITÉ LE 05/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/04/2015
5 000

Raison sociale : AVARELEC PERE & FILS

CHEMIN DE LA BABILLE
59630 BOURBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE RC 59 509 666 293

Siret : 509 666 293 00014

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3062909

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159570109 A 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159570109A001

Téléphone : 03 28 22 50 93

Portable : 07 80 98 85 84

Fax :

Site Internet : www.avarelec-pf.fr

E-mail : avarelec@gmail.com

Responsabilité légale :
AVART JOHAN GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/12/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/01/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	11/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.